

**Interpellation de M. CASSART, Conseillère communale, relative au port du masque dans l'espace public.**

M. CASSART donne lecture du texte suivant :

M. CASSART geeft lezing van de volgende tekst :

Bien que je reste chez moi la plupart du temps, il m'est arrivé de me déplacer dans la commune ces quinze derniers jours.

J'ai été particulièrement surprise de voir des groupes de personnes qui ne portent pas de masque, que ce soit à la Place de la Vaillance ou Place Bizet.

Quelles dispositions sont-elles prises pour encourager le port du masque et s'assurer du respect par chacun des gestes barrières minimum dans l'espace public : port du masque, port correct du masque et distance entre personnes ? Je vous remercie.

Monsieur le Bourgmestre-Président :

J'ai cité précédemment le relevé des outils que nous avons développé, notamment les flyers rédigés en 8 langues différentes. Le but est de toucher aussi les personnes qui ne sont pas familiarisées ou qui n'ont pas accès aux médias traditionnels. Ces flyers sont disponibles pour nos équipes. Il existe aussi des baches et des « roll-up » avec des pictogrammes permettant de montrer de manière imagée quels sont les comportements à adopter. D'autre part, des « workshops » sensibilisent la jeunesse. Il existe aussi des ateliers pédagogiques organisés du côté des abattoirs. Ces « workshops » permettent justement d'avoir ce contact individuel avec les personnes et, justement, de faire ce que vous proposez, c'est-à-dire expliquer quelles sont les manières appropriées de tenir les gestes barrières, en ce compris le port du masque. J'ai bien noté que votre interpellation portait plutôt sur la prévention. Nos « Gardiens de la Paix » et nos personnes de référence vers les différentes communautés sont sur le terrain une grande partie de la journée pour sensibiliser les différentes personnes se rassemblant dans l'espace public. Même si votre interpellation portait principalement sur la prévention, je voudrais aussi dire que nous avons 3 patrouilles de police qui font de la prévention mais également de la sanction. Pour la première semaine du mois de novembre, par exemple, il y a eu 240 procès-verbaux d'infraction. Les deux aspects de la politique sont donc mis en œuvre.

M. CASSART :

J'ai effectivement vu des policiers qui déambulaient, notamment rue Wayez et place Bizet. C'est vrai que ça a un certain effet.